



Dombasl'info Flash n° 14

Revue gratuite éditée par la Ville de Dombasle-sur-Meurthe

Directeur de publication : David Fischer

Crédit photos : Service communication

Imprimeur : Imprimerie Lorraine Graphic  
Tirage : 5000 ex

Mairie de Dombasle-sur-Meurthe  
Place Suzanne Pierre  
03 83 18 34 34  
accueil@ville-dombasle.fr  
www.ville-dombasle.fr  
Ville de Dombasle-sur-Meurthe

Formule pour mieux vous informer entre les parutions du Bulletin municipal. Elle a pour but de relater l'actualité de notre commune sous forme d'articles brefs.

## Lancement du "Permis de végétaliser"

À l'occasion de la Semaine Verte organisée du 6 au 10 septembre, Monsieur le maire David Fischer et Annick Veber, adjointe à l'environnement, accompagnés des agents du pôle des Espaces Verts, ont lancé et inauguré le "Permis de végétaliser". Le principe : il s'agit d'investir par le végétal les linéaires de clôtures, murets, façades, des maisons pour fleurir et embellir les rues tout en minimisant l'entretien.

Les bienfaits : stopper les tâches fastidieuses de désherbage, embellir la ville toute l'année avec un choix judicieux de plantes, valoriser les limites publiques/privées, réguler l'hygrométrie du sol en pied de mur, diversifier les variétés végétales bénéfiques aux insectes pollinisateurs. Un kit de végétalisation sera remis aux personnes intéressées qui devront obligatoirement s'inscrire et s'engager à suivre le règlement du permis.

Plus d'informations et inscriptions sur [www.ville-dombasle.fr](http://www.ville-dombasle.fr)

## Rentrée des classes

Pour cette rentrée scolaire 2022/2023, les effectifs des élèves sont légèrement en baisse : 800 élèves en 2022 alors qu'ils étaient 830 en 2021.

Il y a sur la commune 25 classes en élémentaires et 12 classes en maternelle dont une ouverture de classe à l'école Marcel Pagnol avec Fabienne Valance qui a en charge une classe de Petite et Moyenne section.

Concernant la cantine, malgré les effectifs en baisse, les demandes sont toujours en augmentation. Ce sont 395 élèves qui mangeront cette année à la cantine contre 371 l'année dernière.

# 1370

C'est nombre d'emplacements proposés à la vente dans le cadre du 34<sup>e</sup> Salon d'Automne qui se tiendra le dimanche 9 octobre prochain dans les rues du centre-ville.

## LE CHIFFRE

## 2<sup>e</sup> édition de Dombasl'Rose



La Ville se parera à nouveau de rose lors de la 2<sup>e</sup> édition de Dombasl'Rose qui aura lieu le 2 octobre prochain. Organisée par la commission Vie associative et sportive dans le cadre d'Octobre Rose (mois de sensibilisation dédié au cancer du sein), cette manifestation a réuni 650 personnes l'an dernier. Pour s'inscrire, rendez-vous sur [helloasso.com](http://helloasso.com) avant le 30 sept.

## Ça bouge au Jardin des Poètes

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, le Jardin des Poètes se voit désormais doté de nouveaux équipements dans le cadre de la création d'un espace de vie intergénérationnel de plein air :

- Une zone de street workout, située le long de la rue du Rucher, permet de réaliser une quinzaine de figures de musculation (réservées aux personnes de plus de 1m40)
- Une piste de pumtrack de 39 m de long, située sous le city-stade, accueille les sports de glisse (vélos, trottinettes, BMX, etc.)

D'autres installations sont à venir prochainement : un nouveau city-stade et un terrain de basket 3x3.

À venir également en 2023 : une zone de jeux pour enfants "Château fort".



Coût total du projet : 256 835 € HT dont 179 784 € HT subventionnés par la Région Grand-Est au titre du "Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales".

### Repas des Seniors

25/09 à 12h – Salle Polyvalente

### Conseil Municipal

27/09 à 18h30 - Hôtel de Ville

### Permanence Député T. BAZIN

30/09 – Annexe Léomont

### Dombasle Rose

02/10 dès 9h45

Place de la République  
(voir au dos)

### Conférence

"Écrans : un jeu d'enfants"

06/10 à 19h – Salle Polyvalente  
(voir ci-contre)

### Salon d'Automne

09/10 dès 7h

Salle Polyvalente  
Place de la République  
Rues du centre-ville



### Repas Dansant

Amicale des Retraités Solvay  
11/10 dès 11h – Salle Polyvalente

### Don du Sang – EFS

13/10 de 15h30 à 19h30  
Salle Polyvalente

### Salon commercial – DAC & CO

Du 15 au 16/10  
Salle Polyvalente et annexes

### Thé Dansant

23/10 à 15h – Salle Polyvalente

### Exposition Photos

"6<sup>e</sup> rencontre"

Club Photos Vidéos  
Du 25 au 30/10  
Salle Polyvalente

## Projet d'aménagement de la voirie rue de Verdun

Depuis la mi-juin, la phase 1 des travaux d'aménagement de voirie a débuté dans la rue de Verdun et ses placettes ainsi que l'Av. du Général de Gaulle. Ce projet de réaménagement se déroulera en plusieurs phases et prévoit la reprise de :

- La surface chaussée : 7450 m<sup>2</sup> (rue de Verdun + placettes)
- La surface des trottoirs : 3990 m<sup>2</sup>
- Bordures : 1442 ml
- Des caniveaux



La voie principale sera placée en zone 30 et zone 20 circulation apaisée sur les placettes (zone de rencontre). 26 arbres seront plantés rue de Verdun et l'ajout de massifs végétalisés viendra améliorer le cadre de vie.

Dans le cadre de la poursuite de la transformation de l'éclairage public LED, 36 luminaires LED vont être installés. Plus résistantes et moins gourmandes en énergie, le remplacement progressif des vieux luminaires par des lampes à LED permet de gagner environ 66 % des consommations d'énergie d'éclairage.

Coût des travaux en 4 phases : 1 018 876 € TTC

## L'école Maurice Carême en travaux

Les travaux de réhabilitation énergétique de l'école ont démarré cet été pour une durée d'une année scolaire. Le montant total de cette entreprise s'élève à 1 800 000 €.

Les élèves ont été transférés dans les locaux d'Alice Solvay le temps des travaux.

La réhabilitation énergétique consiste à remplacer l'ensemble des fenêtres et portes des classes, à installer une VMC et à isoler l'ensemble du bâtiment.

À ce sujet, le vide sanitaire occupé jusqu'alors par le Club de Tir doit être impérativement isolé en sous dalle. La hauteur sous plafond s'en verra réduite et rendra le vide sanitaire inutilisable. En raison des règles de sécurité afférentes à cette discipline, la commune ne disposant pas de bâtiment y répondant, a invité le club à se rapprocher du Club de Tir de St Nicolas-de-Port dans un esprit communautaire.

## Conférence "Écrans : un jeu d'enfants ?"

L'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires de Lorraine (ASEPT Lorraine) et la MSA Lorraine, organisent une conférence gratuite Jeudi 6 octobre 2022 à 20h à la Salle Léomont sur l'impact des écrans pour le développement des enfants. Proposée en partenariat avec les services Petites Enfances des communes alentour, il s'agit de sensibiliser le public sur l'usage des écrans et de souligner quels sont les risques éventuels en matière de développement pour l'enfant.

## Guide pratique de la petite enfance

Les services de la Petite enfance viennent d'établir un guide pratique à destination des parents, futurs parents et assistantes maternelles dans lequel il est possible de retrouver toutes les informations utiles sur l'accueil de la petite enfance à Dombasle-sur-Meurthe. Le document est accessible sur [www.ville-dombasle.fr](http://www.ville-dombasle.fr) rubrique Jeunesse => Crèche



## LA MINUTE CITOYENNE

La Municipalité rappelle aux habitants que le nourrissage des animaux (chats, pigeons, etc) est interdit par l'article 120 du Règlement sanitaire départemental : "Il est interdit de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants ou sauvages ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs."